

\*\*\*

GROUPE COMMUNISTE ET ELUS DU PARTI DE GAUCHE  
AU CONSEIL DE PARIS

OCTOBRE 2011 : LA SYNTHÈSE

\*\*\*

## Sommaire

\*\*\*

### *Conseil de Paris des 17 et 18 octobre 2011*

\*\*\*

Avant-propos	<i>page 3</i>
Intervention de Ian Brossat sur les Orientations Budgétaires	<i>page 4</i>
Intervention de Catherine Vieu-Charier sur la perte d'autonomie	<i>page 7</i>
Intervention d'Emmanuelle Becker sur l'urgence sociale	<i>page 9</i>
Intervention d'Alain Lhostis sur la mémoire des résistants juifs de la MOI	<i>page 11</i>
Question d'Actualité de Ian Brossat sur l'Hôpital Ste-Périne	<i>page 12</i>
Vœux et amendements	<i>page 13</i>

\*\*\*

\*\*\*

## AVANT-PROPOS

—

Chers amis,

L'information n'a pu échapper à personne : François Fillon, déjà convaincu d'être sur le départ, a choisi de s'implanter à Paris pour les élections législatives à venir. Comme ses amis du CAC 40, il veut son parachute doré. A défaut de nous enseigner le courage politique, le Premier ministre nous donne ici une fabuleuse leçon de culot. Alors qu'il dirige le gouvernement qui a pillé Paris en lui extorquant un milliard d'euros, celui qui a planté un couteau dans le dos des locataires en retirant l'agrément de la CNL, celui qui encourage le patronat le plus sauvage à l'image des patrons du Ritz qui, d'un trait de plume, licencient 95% de leur personnel... M. Fillon ose tout, c'est même à ça qu'on le reconnaît. Cette provocation a d'ailleurs suscité des remous jusque chez certains dirigeants de l'UMP qui y voient eux-mêmes une manœuvre indigne.

Pour notre part, nous poursuivons inlassablement notre combat pour la justice sociale, la mixité et l'égalité dans notre ville. Loin de nous effrayer, le Premier ministre vient de nous donner une motivation supplémentaire pour gagner la bataille d'un Paris pour tous !

Ian Brossat  
Président du Groupe PCF/PG

\*\*\*

\*\*\*

## CONSEIL DE PARIS DES 17 ET 18 OCTOBRE 2011

\*\*\*

### INTERVENTION DE IAN BROSSAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire, chers collègues,

Au moment d'aborder ce débat sur nos orientations budgétaires pour Paris, il est clair que nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la politique que la droite mène au sommet de l'Etat. Au prétexte de rééquilibrer des comptes publics, le gouvernement invente de nouvelles taxes, renchérit de mesures toutes rattachées du seau de l'injustice – et au bout du compte fait la poche des ménages, du plus grand nombre, de tous ceux qui souffrent déjà de la crise. On voudrait proposer un modèle de politique inégalitaire, inéquitable et injuste, on ne s'y prendrait pas autrement.

Cette irresponsabilité gouvernementale nous met devant nos responsabilités municipales et départementales. A Paris, nous devons plus que jamais nous battre pour l'égalité des droits. Pour la mixité sociale. Pour des équipements et des services efficaces, qui soutiennent les Parisiens dans cette période de crise.

Il faut marquer notre différence. Dans quelques mois, le moment viendra pour la droite de rendre des comptes. En attendant, disons-le, et surtout prouvons-le : une autre politique est possible. D'autres valeurs doivent primer, des valeurs de justice et d'égalité. D'autres choix, d'autres investissements.

#### **I - J'en veux pour preuve le respect de nos engagements solidaires, au premier rang desquels le logement.**

**Sur le front du logement**, en 2012, ce sont en effet 6000 nouveaux logements sociaux qui seront financés, dans la continuité d'un effort sans précédent à Paris. Ce qui nous rapproche des objectifs fixés par la loi SRU, qui n'est qu'une première étape. En effet, la pression qui s'exerce sur le marché immobilier est telle que le « *tassement* » dont parlent certains experts ne constituera pas un appel d'air significatif. « *Tassement* », peut-être, mais « *baisse* », certainement pas. Et quand on considère les prix, il faudrait bien plus qu'un « *tassement* », bien plus qu'une simple « *baisse* » passagère, pour que ceux-ci redeviennent abordables pour les familles. Plus que jamais, notre devoir, c'est le logement social, et c'est son rééquilibrage à l'échelle du territoire parisien. A côté de la Villa Montmorency, en face ou à proximité des immeubles rutilants des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 16<sup>e</sup> arrondissement – comme partout ailleurs.

**Sur le front de la solidarité**, notre collectivité mobilise deux milliards d'euros : c'est notre tribut à la crise, c'est également un devoir, une responsabilité. Car au moment où les familles, les salariés, les jeunes, subissent sur le long terme les effets de cette crise, qu'ils voient leurs perspectives s'amincir et leurs marges se contracter, nous devons tout faire pour leur permettre de tenir. Avec le temps qui passe, ce ne sont pas seulement les plus fragiles ou les plus précaires qui portent le poids de la crise. Entravés et assommés par les absences du gouvernement, lésés par ses choix consternants, beaucoup de Parisiens se serrent la ceinture. Ces deux milliards d'euros, ce sont des dispositifs d'insertion et d'accompagnement social, des places d'hébergements, le financement de l'aide sociale à l'enfance. Autant de priorités

qui indiffèrent le gouvernement. Autant de signes de son abandon. Autant de signes de notre engagement.

Autant de dépenses utiles, indispensables même, au moment où la dernière enquête « prix et salaires 2011 » de l'UBS montre à quel point le pouvoir d'achat des Parisiens mérite d'être soutenu. Non seulement Paris est toujours la ville qui cultive le plus grand écart entre les prix et les salaires, comme en 2009, mais la situation s'est encore dégradée. Le pouvoir d'achat des Parisiens s'est encore un peu amoindri. Les prix, et notamment ceux de l'immobilier, dont la progression a battu tous les records en 2010-2011, ont encore augmenté. Paris, ville lumière, symbole de culture et d'art de vivre – mais surtout, Paris : capitale de la vie chère. Et dans cette situation, il faut le dire et le répéter inlassablement, la responsabilité du gouvernement est écrasante. Parce que le refus obstiné et purement idéologique de la part de la droite d'envisager la moindre régulation sur les loyers du parc privé pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des Parisiens. Dans ce contexte, notre seul objectif doit être de faire de Paris la capitale de la solidarité.

## II – C'est pourquoi la justice sociale doit être notre impératif absolu.

La première question que nous devons nous poser, aujourd'hui, à l'heure de débattre des orientations budgétaires de la Ville, ce n'est pas « combien », c'est « comment ». Comment rendre la vie moins chère pour la grande masse des Parisiens. Comment leur permettre d'habiter leur Ville, de vivre dignement du produit de leur travail. C'est la raison pour laquelle nous considérons que tout doit être fait afin d'alléger le coût de la vie pour les Parisiens.

Depuis le début de la mandature, plusieurs actions y ont participé, toujours avec la contribution active de notre groupe. La remunicipalisation de l'eau a permis d'en faire baisser le prix de 8%. La refonte des grilles tarifaires des cantines ou des conservatoires met l'accent sur une plus grande justice sociale. Mais de la même manière que pour ces dernières, le groupe communiste et élus du parti de gauche considère qu'on peut aller plus loin – et créer de nouvelles tranches, par exemple, pour les revenus les plus élevés – nous souhaitons faire preuve d'audace, de plus d'audace, étant donné que la crise s'installe et s'aggrave.

Cette année, nous avons ainsi pris deux engagements devant les Parisiens qu'il s'agit de tenir. **Le premier engagement concerne les familles monoparentales**, plus précaires que les autres, plus nombreuses à Paris qu'ailleurs. La Mission d'information et d'évaluation que nous avons mise en place et qui a travaillé pendant 6 mois a proposé une réforme de l'Allocation Paris Logement Familles Monoparentales, qui vient en aide aux familles monoparentales pour le paiement de leur loyer. Cette proposition a été élaborée, vous le savez, en lien étroit avec l'exécutif municipal. Il s'agit, avec cette réforme, de réévaluer cette allocation pour aider davantage ceux qui en ont le plus besoin. Cet engagement a été pris en 2011. Cet engagement doit être tenu en 2012. Nous le devons aux familles monoparentales qui sont les premières à subir les conséquences de la crise.

**Le second engagement concerne la tarification sociale pour le Vélib'**, moyen de transport désormais emblématique de notre ville. Notre groupe avait été à l'initiative d'un vœu visant à la mise en place d'une tarification préférentielle en faveur des allocataires des minima sociaux. Ce vœu avait été adopté dans le cadre du vote de l'avenant au contrat qui lie notre collectivité à la société Decaux. Cet engagement, lui aussi, a été pris en 2011. Il doit être tenu en 2012.

Vous pouvez compter sur nous, Monsieur le Maire, pour revenir à la charge sur ces deux sujets au moment du vote du budget 2012, au mois de décembre prochain.

Par ailleurs, parce que les agents de la Ville sont pour nous une préoccupation permanente, nous voulons redire qu'il ne faut pas s'interdire d'embaucher des agents supplémentaires. Quand autant de nouveaux équipements ouvrent, quand nous proposons autant de nouveaux services, il ne faut pas hésiter. L'adaptabilité et le redéploiement des agents ont des limites : leur bien-être, leur capacité à remplir leur mission doivent être pris en compte. Nous avons fait des efforts de promotion et de déprécarisation, il faut plus que jamais les amplifier et veiller au respect des conditions de travail. Mon groupe, vous le savez, y est extrêmement attaché.

### **III – Cependant, dans ce contexte économique difficile, alors que l'urgence sociale se précise, il faut reconnaître que l'Etat n'aide pas la ville – n'aide pas les Parisiens.**

Comme vous le détaillez dans votre communication, Monsieur le Maire, la baisse effective des dotations de l'Etat est particulièrement inquiétante. C'est ainsi en effet un cache-misère pour un gouvernement dépassé, qui fait reposer une partie du poids de sa dette sur les collectivités locales. Et les Parisiens le savent tout particulièrement, eux à qui l'Etat doit aujourd'hui plus d'un milliard d'euros, au titre de transferts de compétences non compensés.

Dans ces circonstances, il faut d'ailleurs avouer que les récentes déclarations du Premier Ministre ne manquent pas de saveur. Qui aime bien, châtie bien, me direz-vous. Il faut croire que François Fillon applique cet adage à la lettre. Si son amour Paris se mesure aux châtimements qu'il lui a fait subir, alors il faut croire qu'il aime énormément Paris. Le Premier Ministre doit en effet beaucoup aimer Paris pour l'avoir ainsi tant maltraitée depuis plus de quatre ans. Les Parisiens apprécieraient certainement, à ce propos, qu'il rembourse sa dette avant de venir réclamer leurs suffrages. Le compte à rebours est donc lancé. Le Premier Ministre a de la chance : 2012 est une année bissextile, ce qui lui laisse très précisément encore 237 jours pour rembourser aux Parisiens les 178 millions d'euros qu'il leur doit au titre du RSA. 237 jours pour les 105 millions qu'il leur doit au titre de l'aide sociale à l'enfance. 237 jours pour les 832 millions qui leur reviennent au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Il lui reste donc 237 jours pour rembourser le milliard d'euros qu'il a dérobé aux Parisiennes et aux Parisiens. 1 milliard d'euros, c'est deux fois moins que la réforme scandaleuse de l'Impôt sur la Fortune orchestrée par le gouvernement et qui n'empêche pas d'ailleurs Mme Liliane Bettencourt de menacer de faire ses valises.

C'est l'heure des comptes, en effet, pour la droite. Et la démocratie française, ce n'est pas comme le CAC 40. Vous n'aurez pas comme certains de vos amis grands patrons de parachute doré en récompense de plusieurs années de gestion calamiteuse. Les électeurs n'oublieront pas. Et si jamais leur mémoire flanchait, vous pouvez compter sur nous pour le leur rappeler.

Je vous remercie.

## INTERVENTION DE CATHERINE VIEU-CHARIER SUR LA PERTE D'AUTONOMIE

Monsieur le Maire, chers collègues,

Alors que le Conseil de Paris a institué une mission d'information et d'évaluation relative à la dépendance des personnes âgées par délibération du 29 mars 2011 et que cette mission s'inscrivait dans un contexte de débat national, le Gouvernement a brutalement abandonné son projet de réforme, mais ce n'est pas parce qu'on met un boisseau sur le sujet que le problème n'en reste pas moins crucial pour l'avenir de notre société. Les débats nationaux qui ont eu lieu ont été très riches et soulèvent des problématiques politiques cruciales. Paris n'échappe pas à ce débat.

Le rapport de la M.I.E. dresse un état des lieux très pointu, très complet et, à ce titre, fournit une base de travail excellente. Cependant, même si les perspectives et les recommandations sont justes, louables et nécessaires, le fond du problème reste de façon importante leur financement, et c'est d'ailleurs cet aspect qui empêche la M.I.E. d'aboutir à un projet plus ambitieux en matière de propositions pour la prévention, le maintien à domicile, les aidants, l'accès aux soins et au logement.

Le groupe Communiste et élus du Parti de Gauche inscrit la prise en charge de ce nouveau besoin qu'est la perte d'autonomie dans les principes de la Sécurité sociale de 1945, tout en les renouvelant et en les réformant en profondeur.

Une vraie politique publique en ce domaine doit articuler prévention, dépistage, prise en charge solidaire. La prévention passe par le développement de l'activité physique et intellectuelle, l'intégration et le rôle social des personnes, une alimentation équilibrée et le remboursement à 100 % des dépenses de santé.

Il s'agit aussi de développer considérablement les équipements, tant au domicile, où le maintien des personnes doit être privilégié, que dans les institutions, l'éventail des formules d'accueil, l'accès aux services spécialisés médicaux et, surtout, de mettre en œuvre un plan de formation ambitieux dans la durée des personnels médicaux et paramédicaux. Cela implique aussi de se donner les moyens d'intervenir sur les conditions d'emploi et de travail, de recherche médicale et de prise en charge médicale et médico-sociale, de recherche en général, sur les politiques nationales et locales d'urbanisme et de transport.

Le groupe Communiste et élus du Parti de Gauche propose, au niveau départemental, un pôle public de l'autonomie, s'appuyant sur le développement des services publics existants comprenant les aides, repas, toilettes, mobilisation, mais aussi les équipements et aménagements des logements et transports. Il doit permettre une simplification des démarches et une meilleure efficacité du service rendu et faire l'objet d'un véritable contrôle démocratique. Son enjeu consistera à travailler à partir de l'existant à l'amélioration du niveau de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, tant pécuniaire que pour la qualité de la prise en charge.

Le groupe Communiste et élus du Parti de Gauche propose une structuration nationale des pôles publics départementaux, afin de garantir une maîtrise et une cohérence nationale et, ainsi, aboutir à une égalité sur le territoire national qui permettrait à chaque collectivité territoriale, et donc à Paris, de développer ses missions propres. Le débat sur la question du financement ne fait pas qu'opposer la droite et la gauche, il traverse la gauche elle-même.

Le groupe Communiste et élus du Parti de Gauche est clairement opposé aux mesures qui sont avancées actuellement, comme l'assurance obligatoire, le second jour de travail gratuit, l'augmentation de la C.S.G. des retraités et l'étranglement des finances des Conseils généraux. De toute évidence, des choix de qualité induisent de poser la question du financement de cette politique de l'autonomisation à partir d'un prélèvement sur les richesses créées par notre pays. Notre groupe propose le principe d'un financement solidaire dans la Sécurité sociale et d'un financement public.

Dépendance ou autonomie ? Le débat ouvert recouvre un enjeu de société essentiel, les premières propositions imposent un travail sur l'avenir de la Sécurité sociale et de sa modernisation, en rupture avec les plans du pouvoir et du M.E.D.E.F. qui visent le démantèlement de la Sécurité sociale. Ce travail, il faut l'entreprendre dès maintenant avec l'ensemble des acteurs, organisations syndicales, acteurs de terrains, travailleurs sociaux, association, élus, citoyens, pour définir ce que nous devons faire localement et nationalement.

Dans ce sens, il n'est plus possible d'accepter le désengagement de l'Etat qui se défait en permanence sur les collectivités territoriales, sur les familles, sur les associations, alors que ces missions sont les siennes.

Je vous remercie.

## INTERVENTION D'EMMANUELLE BECKER SUR L'URGENCE SOCIALE

Monsieur le Maire, Mes chers collègues,

Malheureusement, je ne peux que partager le constat effrayant dressé par le Conseil Parisien de la Jeunesse. Et je ne peux pas m'en satisfaire. Plus que d'autres catégories de la population, nous venons de l'entendre, les jeunes sont touchés de plein fouet par la crise. Par le chômage et par la précarité. Par les difficultés d'accès au logement. Par les difficultés d'accès à la santé.

Les chiffres, évoqués dans la communication du CPJ, parlent - douloureusement - d'eux mêmes : 28,9 % des personnes isolées hébergées par le SAMU social en 2009 avait moins de 30 ans ; 13,4 % moins de 25 ans. Le taux de chômage des jeunes parisiens est en constante augmentation (+ 38 % depuis deux ans), et 16 % d'entre eux vivent désormais sous le seuil de pauvreté. Bref, ces indicateurs, en constante hausse depuis 1999, ne font que souligner, encore une fois, ce que tous les intervenants parisiens de l'urgence sociale connaissent déjà : une explosion criante de la misère des 18 – 25 ans.

Ces situations que vivent de plus en plus des jeunes ne sont pourtant pas le fruit d'un malheureux hasard, ce n'est pas qu'un « mal du temps ». Nous l'évoquions lors de notre dernière séance, le gouvernement en porte la responsabilité. En supprimant les subventions du Secours Populaire, celle de l'aide alimentaire, celle du SAMU social, en bloquant, avec sa politique destinée aux plus riches, l'accès au travail et au logement, en détruisant consciencieusement l'hôpital public, en broyant l'école et en vendant l'université, il organise une véritable crise humanitaire, voire, comme vient de le dénoncer Médecin du Monde, un « *crash sanitaire* » pour les jeunes les plus démunis.

Mais le malaise des jeunes parisiens n'est qu'un symptôme. Le symptôme d'un mal qui ronge la société française toute entière depuis plusieurs années. L'addition d'une crise économique et d'une crise morale. Le résultat d'une politique et d'un affichage, la conséquence du matraquage de valeurs indignes : l'injustice, l'inégalité, la loi du plus fort, le mépris de l'école et de la culture, la haine du service public, le culte de l'argent. Pour le dire autrement : ou la droite n'aime pas les jeunes, ou elle s'en moque complètement. Ce qui revient au même.

J'entends déjà nos collègues de l'UMP s'exclamer encore qu'il est « trop facile de tout mettre sur le dos du gouvernement ». Crier au jeu du ping-pong, le fameux « c'est pas moi, c'est l'autre », qui – je vous l'accorde – ne peut avoir qu'un temps, face à l'urgence. Mais la Ville de Paris agit, elle, au contraire du gouvernement qui ne sait que supprimer, abandonner et démanteler. La rallonge accordée au SAMU Social en est la preuve. Elle doit faire plus, néanmoins.

Et je tiens à saluer les propositions faites par le CPJ, et, notamment, celle qui concerne la Mission locale. Je suis déjà intervenue plusieurs fois sur ce sujet, pour obtenir l'augmentation de sa subvention, la participation de deux représentants du CPJ, ainsi qu'une meilleure reconnaissance du travail des personnels de la mission. Je continuerais à me battre pour que celle-ci accueille tous les jeunes sans distinctions et qu'elle soit dotée de moyens supplémentaires en personnels, notamment en psychologues. Je crois par ailleurs que les problématiques liées à la jeunesse sont insuffisamment prises en compte par les différentes structures présentes à Paris – comme le relève d'ailleurs la CPJ. Il faut que Paris étudie la

possibilité, notamment pour les contextes qui relèvent de l'urgence sociale, d'aider à la création d'une ou de plusieurs structures d'aide dédiées.

Cependant, d'autres pistes, comme la préservation et le développement des centres de santé parisiens, sont également à explorer pour répondre à cette urgence sociale. Et à celle des jeunes en particulier, plus touchés que les autres par les inégalités d'accès à la santé, mais aussi à l'alimentation ou au logement. Plus largement, Il est temps de redonner des perspectives d'avenir aux jeunes en réaffirmant le CDI comme norme de contrat de travail, en favorisant leur insertion professionnelle, et surtout en luttant contre les contrats précaires qui sont, pour beaucoup d'entre eux, devenus un sas presque naturel, de plusieurs années, avant le monde du travail. A ce titre, d'ailleurs, je crois qu'il serait bon d'organiser dans le plus court délai possible des Etats Généraux de la Précarité. Le phénomène est trop important, touche trop massivement la jeunesse parisienne, pour que la Ville ne s'en saisisse pas.

Pour conclure, je voudrais rappeler la formule de Pierre Bourdieu : « *La jeunesse n'est qu'un mot* ». C'est vrai : celle de Neuilly n'a pas grand-chose à craindre. Mais, dans sa grande majorité, elle souffre. En sacrifiant ainsi les conditions de vie des plus jeunes, on sacrifie, faut-il le souligner, l'avenir de notre pays.

Je vous remercie.

## INTERVENTION D'ALAIN LHOSTIS SUR LA MÉMOIRE DES RÉSISTANTS JUIFS DE LA MAIN D'ŒUVRE IMMIGRÉE (MOI)

Monsieur le Maire,

Je me réjouis de la première subvention à cette association créée pour la mémoire des résistants juifs de la Main-d'œuvre immigrée, la M.O.I. selon l'expression communément admise.

Il y a de nombreuses années, dans ce lieu où sera localisée l'association, ce lieu de mémoire et ce lieu de travail sur cette mémoire vivante de la résistance juive, au 14 rue de Paradis dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, au lendemain de la guerre, l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide, ainsi que la C.C.E., c'est-à-dire l'action en direction des enfants de déportés qui n'étaient pas revenus ou d'autres qui étaient revenus très affaiblis, s'est localisée dans ces lieux et a mené pendant des dizaines d'années une activité au service de ces populations.

A un moment donné, cet immeuble était très dégradé et sur ma proposition et avec le maire du 10<sup>e</sup>, Tony DREYFUS, nous avons fait en sorte, en liaison avec Jean-Yves MANO, que cet immeuble soit acquis par l'Office H.L.M. de la Ville de Paris et que soit réservé un espace pour la mémoire de la résistance juive de la Main-d'œuvre immigrée.

Je me réjouis donc aujourd'hui que le démarrage de cette association permette d'anticiper sur ce qui se passera dans ces lieux quand l'immeuble sera rénové, occupé, bien sûr, par des locataires de logements sociaux et, au rez-de-chaussée, par les activités de mémoire et par ceux qui poursuivent ce travail.

Je vous remercie.

## QUESTION D'ACTUALITE DE IAN BROSSAT SUR L'HOPITAL SAINTE-PERINE

Monsieur le Maire,

Le 7 octobre, à l'invitation des représentants du personnel, j'ai eu l'occasion de me rendre à l'Hôpital Sainte-Périne, dans le 16ème arrondissement, avec mon amie, la sénatrice de Paris Nicole BORVO-COHEN-SEAT. Nous avons fait le constat d'une situation consternante et dramatique. Pour les personnels et pour les patients, l'urgence est là.

En effet, à force d'économies indignes, à Sainte-Périne, la qualité des soins est en péril. Il manque des équipes entières, des agents hospitaliers, des aides-soignants, des infirmiers. Et surtout, il manque des conditions de travail dignes et qui permettraient à ces personnels d'exercer normalement leur métier. Quand on préfère des contrats précaires et courts, quand on prend le risque de la dégradation des soins, quand on considère la santé comme une marchandise : on a choisi son camp. A Sainte-Périne, on voit à l'œuvre la destruction du service public de la santé, la fin d'un égal accès aux soins, la fragilisation aussi d'une AP-HP pourtant exemplaire. C'est l'illustration d'une dégradation systématique de l'hôpital public qui est à l'œuvre avec ce gouvernement.

Au cœur de Paris, dans un quartier où les richesses ne manquent pas, cet hôpital est un lieu où les soins sont standardisés, faute de personnel, réduits au minimum, faute de financements. Le Président de la République prétend vouloir s'attaquer à la dépendance : à Sainte-Périne, c'est sont les personnes dépendantes qui sont les premières victimes de sa politique.

Le 10 octobre, les personnels ont entamé une grève à l'appel de trois organisations syndicales. Ils sont en train de manifester à quelques mètres d'ici devant le siège de l'AP-HP, avenue Victoria, dans l'indifférence du gouvernement, comme d'habitude. Pour cette raison, Monsieur le Maire, nous souhaiterions savoir quelles démarches la Ville de Paris compte entreprendre pour rappeler à la Direction Générale de l'AP-HP et au gouvernement la nécessité que cette situation change et qu'à Sainte-Périne, comme ailleurs, le droit à la santé pour tous soit respecté.

Je vous remercie.

\*\*\*

### *Vœux du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche*

#### **SERVICES PUBLICS**

##### **Vœu relatif au Centre de Santé du Moulinet (13<sup>e</sup>)**

L'avenir du Centre de Santé du Moulinet situé au 21 rue du Moulinet dans le 13<sup>e</sup> arrondissement géré actuellement par la Mutualité Française - Union Territoriale de Mutualité d'Ile de France (UTMIF) serait gravement menacé.

Considérant les informations issues du conseil d'administration de l'UTMIF du 21 septembre dernier et les annonces faites, le 28 septembre dernier, directement auprès du personnel du centre de santé le 28 septembre dernier faisant craindre la disparition du centre de santé dans un avenir proche ;

Considérant que la dégradation de la situation économique de l'UTMIF pourrait provoquer la fermeture de plusieurs entités du groupe sur Paris et en banlieue parisienne (activités dentaires, optiques...) ainsi que la suppression d'une centaine de postes dont près de la moitié concerneraient le seul Centre de Santé du Moulinet ;

Considérant qu'une part substantielle de l'offre de soins du 13<sup>e</sup> arrondissement en secteur 1 serait menacée de disparaître et, qu'en outre, le centre du Moulinet accueille également aujourd'hui une partie des activités médicales et des patients du Centre Saint Victor (5<sup>e</sup> arrondissement) ;

Considérant que les propositions faites aux gestionnaires du centre en vue de rejoindre la coordination des centres de santé de Paris n'ont pas été suivies d'effets ;

Considérant que, malgré les engagements de pérennisation du Centre de Santé Saint Victor (5<sup>e</sup> arrondissement) pris auprès du Maire de Paris par les dirigeants de la Mutualité Française et de l'UTMIF, ce projet de réouverture demeure à ce jour également très incertain ; Sur proposition d'Emmanuelle Becker, des élus du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris interpelle sans délai la direction de l'UTMIF, de la Mutualité Française, de l'Etat (ARS Ile-de-France), afin que soit garantie la poursuite des activités du Centre de Santé du Moulinet.

**Le vœu est adopté.**

##### **Vœu relatif au tri des déchets par la RATP**

Considérant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France qui souligne la mauvaise gestion de ses déchets par la RATP ;

Considérant que des poubelles jaunes - destinées au papier - sont mises à disposition des usagers du métro et du RER ;

Considérant que, selon le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, ces poubelles se retrouvent régulièrement jetées dans les bennes à ordures vertes, destinées aux ordures résiduelles ;

Considérant les dommages ainsi causés à l'environnement et, alors que la RATP semble inciter au tri des déchets, la tromperie que cela représente pour les usagers de ces poubelles jaunes ;

Considérant que la ville a tenté, à plusieurs reprises, de trouver des solutions pour collecter les déchets recyclables de la RATP, en proposant d'organiser une collecte sélective spécifique pour la Régie ;

Considérant que la RATP n'a pas donné suite à cette proposition de la Ville ;

Considérant l'importance de cette démarche de tri dans la mise en place d'un véritable développement durable ;

Sur proposition d'Hélène BIDARD, les élus du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris émet le vœu que le Conseil de Paris interpelle la RATP pour que soit mis en place un système efficace de recyclage de ses déchets.

**Le vœu est adopté.**

##### **Vœu relatif aux bus des lignes 26, 60 et 96**

Considérant que la fréquentation des transports collectifs à Paris et en Ile-de-France augmente de façon conséquente et est destinée à croître de façon encore très importante à l'avenir ;

Considérant que le trafic dans le réseau de bus parisien a encore augmenté de 3,5% au cours du premier semestre 2011,

Considérant que les lignes de bus 26, 60 et 96 sont les principales lignes de bus du 20<sup>e</sup> arrondissement, et qu'elles connaissent des niveaux de fréquentation très élevés,

Considérant que ces trois lignes de bus sont des axes mobiliens qui ont bénéficié d'un programme d'aménagement spécifique,

Considérant qu'il est nécessaire d'augmenter la capacité de transport sur ces trois lignes de bus pour répondre à la demande,

Sur proposition de Pierre Mansat, Danielle Simonnet, [...] des élus du groupe communiste et élus du parti de gauche, [...] le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris sollicite le STIF et la RATP afin que l'opportunité de déployer des bus articulés soit étudiée sur les lignes de bus 26, 60 et 96 dans la perspective d'une mise en service la plus rapide possible.

**Le vœu est adopté.**

#### **Vœu relatif au logement des jeunes**

Considérant que la population des 16 à 25 ans constitue environ 500 000 personnes à Paris et que cette population participe pleinement à la vitalité de la capitale en y étudiant ou en y travaillant ;

Considérant la pénurie de logements sociaux, de logements étudiants et de places en foyer de jeunes travailleurs ;

Considérant que cette pénurie est un problème majeur pour l'autonomie et la réussite des jeunes, les obligeant soit à rester chez leurs parents, soit en habitant hors de Paris, à allonger démesurément leur temps de trajet, soit à devoir travailler pour payer les loyers élevés appliqués à Paris ;

Considérant les conditions, souvent discriminantes, posées aux jeunes par les bailleurs privés pour la location d'un appartement alors que les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage et que beaucoup d'entre eux accèdent au travail sous une forme précaire (CDD, intérim, stages...);

Considérant que beaucoup d'étudiants sont conduits, pour demeurer près de leurs lieux de travail ou d'étude, à accepter des logements trop petits, inconfortables, voire insalubres à des prix souvent excessifs ;

Considérant que la conduite des politiques du logement est une responsabilité de l'Etat ;

Sur proposition d'Hélène BIDARD et des élus du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris émet le vœu :

- ▀ que soient trouvées, en rapport avec les CROUS et les bailleurs sociaux, des solutions pour augmenter le nombre de logements étudiants et faciliter l'accès des jeunes actifs aux logements sociaux
- ▀ que le Maire de Paris interpelle le Secrétaire d'Etat, chargé du Logement, pour que soit mise en place une politique ambitieuse de construction de logements étudiants et de foyers destinés aux jeunes travailleurs.

**Le vœu est retiré au profit d'un vœu de l'exécutif.**

#### **CULTURE**

##### **Vœu relatif au CIM – Ecole de jazz**

Considérant l'engagement de la Ville de Paris envers toutes les formes de création artistique ainsi qu'en matière d'éducation musicale ;

Considérant la qualité du travail de formation et le rôle social du CIM, école de jazz et Musiques Actuelles qui, depuis 1976, forme en moyenne plus de 250 élèves tous les ans ;

Considérant la grande notoriété de cette école, en France et dans le monde, notamment grâce au devenir de certains de ces élèves, tels que Matthieu CHEDID, Liane FOLY ou encore Angélique KIDJO ;

Considérant l'obligation pour le CIM de quitter, d'ici le 13 octobre, les lieux qu'il occupe sur la parcelle dite « îlot Custine » rachetée fin 2004 par la Caisse des Dépôts et la RIVP pour empêcher un projet de vente à la découpe (la réhabilitation de l'immeuble pour réaliser du logement à loyer maîtrisé nécessitant la construction d'une nouvelle cage d'escalier sur les actuels locaux du CIM) ;

Considérant que la proposition d'indemnité d'éviction faite par l'expert commissionné par le bailleur est trop faible pour couvrir tous les frais occasionnés par un déménagement de matériel musical comprenant 42 pianos, des batteries, des amplificateurs et autres systèmes de sonorisations ;

Considérant le besoin en espace très important de cette structure et la difficulté de trouver un local de même type à Paris ;

Considérant le vœu V68 M adopté en Conseil de Paris ;

Considérant que depuis 2009, la Mairie du 18<sup>ème</sup> et désormais le Secrétariat Général de la Ville de Paris ont recherché toutes les solutions de relogement possibles et travaillent actuellement à des hypothèses en cours d'étude ;

Sur proposition de Ian Brossat, des élus du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande au Maire de Paris de poursuivre les efforts permettant qu'une solution de relogement pérenne soit trouvée pour le CIM.

**Le vœu est adopté.**

##### **Vœu relatif à la radio Alligre FM**

Considérant que la radio Alligre FM est une radio historique de la bande FM francilienne qui émet sur le canal 93.1 et que, depuis plus de 20 ans, elle travaille à la cohésion sociale et à l'accès à la culture pour le plus grand nombre,

Considérant que Aligre FM est forte du soutien de milliers d'auditeurs, de centaines d'institutions et associations, de personnalités des arts et des spectacles de grand renom,

Considérant que cette radio a besoin de verser une redevance pour frais de diffusion à TDF (anciennement Télédiffusion de France, établissement public privatisé en 2002),

Considérant que l'augmentation récente des tarifs de TDF a entraîné de graves difficultés financières pour Aligre FM et que progressivement une dette de 40 000 euros s'est creusée,

Considérant que pour rembourser cette dette, Aligre FM fait des efforts constants, verse 1940 euros tous les mois à TDF et qu'elle vient encore de s'engager récemment à augmenter ses mensualités de 400 euros supplémentaires,

Considérant, de plus, que grâce à une aide financière de la Ville de Paris, votée par le Conseil de Paris, Aligre FM vient de verser également 8 000 euros à TDF pour combler sa dette,

Considérant que la direction de TDF et particulièrement son Président Directeur M. Huart ont refusé de prendre en compte tous ces efforts et ont décidé d'interrompre la diffusion des programmes d'Aligre FM,

Considérant que l'arrêt de la diffusion d'Aligre FM pour des raisons financières constitue une grave atteinte à la liberté d'expression,

Le Conseil de Paris, à la demande d'Alexis Corbière et du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, souhaite que le Maire de Paris intervienne au plus vite auprès du Président Directeur de TDF pour que la radio Aligre FM puisse à nouveau diffuser via TDF et qu'un accord financier, raisonnable et acceptable par la direction de cette radio, soit proposé par TDF.

**Le vœu est adopté.**

---

#### **Vœu relatif à la fermeture de la Bibliothèque Morland**

Considérant qu'il existe une bibliothèque municipale située au 17, Boulevard Morland (4e) dédiée à accueillir le personnel du Centre administratif,

Considérant qu'il est établi que cette bibliothèque compte actuellement plus de 900 inscrits et que plus de 1200 agents de la Ville de Paris la fréquentent assidûment,

Considérant que cette bibliothèque est fréquentée aussi par de nombreux Parisiens qui viennent y consulter des revues et des documents et y étudier pour préparer des concours,

Considérant qu'elle est spécialisée dans le roman policier, le "polar", et qu'elle occupe à ce titre une place unique dans le réseau parisien de bibliothèques municipales,

Considérant que le fait que 56 % des documents qu'elle contient n'ait pas été empruntés l'an dernier ne peut constituer la marque d'une sous fréquentation puisque cette moyenne est proche de celle de beaucoup d'autres établissements parisiens,

Considérant que beaucoup d'écrivains parisiens se sont mobilisés ces dernières semaines pour vanter les mérites de cette bibliothèque et pour en souligner le rôle unique,

Considérant que la Ville de Paris doit tout mettre en oeuvre pour garder le plus grand nombre de bibliothèques municipales ouvertes, puisque c'est souvent grâce à elles, et grâce à leur proximité avec les lecteurs, que la lecture et la littérature se développe et vit,

Sur proposition d'Alexis CORBIÈRE, des élus du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande que le projet de fermeture de la bibliothèque du personnel du Centre administratif Morland, qui doit être effectif en décembre 2011, soit abandonné et que cette bibliothèque continue d'être ouverte aux Parisiens.

**Le vœu est rejeté**

#### **DISCRIMINATIONS**

##### **Vœu relatif aux crèmes éclaircissantes**

Considérant que 38 543 produits pharmaceutiques interdits, crèmes éclaircissantes contenant de l'hydroquinone notamment, ont été saisis dans le 18ème arrondissement de Paris, mardi 27 septembre 2011 en fin d'après-midi ;

Considérant que d'autres opérations de ce type ont déjà eu lieu dans le 18e arrondissement, et ce grâce à l'implication des fonctionnaires de Police faisant suite à nos demandes répétées de lutte contre la contrefaçon (cigarettes, produits pharmaceutiques, médicaments, articles de contrefaçon) ;

Considérant que ces produits sont particulièrement dangereux pour la santé de ceux et celles qui en font usage ;

Considérant que la répression contre les trafics et les revendeurs doit s'accompagner d'un travail de prévention en direction des usagers de ces produits ;

Considérant que la Ville de Paris, sur proposition des élus communistes, a déjà organisé une campagne de prévention alertant sur la dangerosité de ces produits en novembre 2010 ;

Considérant l'écho très important rencontré par cette campagne, notamment dans le 18ème arrondissement et dans le 10ème arrondissement ;

Considérant qu'il est nécessaire de poursuivre ce travail de prévention et de le mener à plus grande échelle ; Sur proposition de Ian BROSSAT, des élus du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande au Ministre de la Santé d'organiser une

campagne nationale de prévention alertant sur les dangers des crèmes éclaircissantes.

Le vœu est **adopté**.

#### **Vœu relatif aux jeunes migrants Tunisiens**

Six migrants d'Égypte et de Tunisie sont morts, mercredi 28 septembre, dans l'incendie du squat qu'ils occupaient à Pantin. Il s'agit de l'un des incendies les plus meurtriers depuis celui de l'hôtel Paris-Opéra du 15 avril 2005 où 25 personnes, dont 10 enfants, sont mortes.

La Ville de Paris s'était impliquée jusqu'au 31 août dans un dispositif d'aide d'urgence envers les migrants tunisiens afin de permettre aux quelques centaines de jeunes en situation de précarité présents dans les rues et les squares du Nord Est de Paris de bénéficier d'un hébergement d'urgence. Malgré nombre d'interpellations du gouvernement, l'état et la préfecture ont toujours refusé d'ouvrir les centres d'hébergements d'urgence récemment fermé et de venir en aide à ces jeunes migrants.

La Ville de Paris a débloqué des moyens pour mettre en place une aide facilitant l'insertion dans un projet de retour d'environ 700 euros pour les jeunes tunisiens tandis que l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) réduisait l'aide au retour annoncée de 2.000 à 300 euros.

Les migrants tunisiens et égyptiens rescapés de l'incendie du squat de Pantin sont dorénavant hébergés dans un gymnase à Pantin pour deux mois. Une logistique a été mise en place pour les repas. Ils bénéficieraient enfin d'un suivi psychologique et de services médicaux. Mais un certain nombre de jeunes migrants tunisiens demeurent sur la région parisienne dans une situation de grande précarité, d'autant plus préoccupante à l'arrivée de l'hiver.

Considérant que le drame de Pantin aurait pu être évité si l'ensemble des pouvoirs publics et en premier l'Etat avait pris ses responsabilités et assuré un hébergement digne et sécurisé pour l'ensemble des migrants tunisiens,

Considérant que tout doit être fait pour éviter qu'un nouveau drame similaire n'ait lieu sur Paris et la Région parisienne,

Considérant que lorsque l'Etat tunisien démontre sa capacité d'accueillir plusieurs centaines de milliers de migrants libyens, la France, pays riche et terre d'asile et d'accueil a tout à fait les moyens d'accueillir quelques milliers de migrants tunisiens,

Sur proposition de Danielle Simonnet, des élus du groupe Communiste et élu-e-s du Parti de Gauche, le Conseil de Paris émet le vœu :

- que le Maire de Paris interpelle à nouveau le gouvernement :

- pour que le gouvernement débloque immédiatement à l'attention de l'ensemble des migrants tunisiens, les moyens humanitaires d'urgence, en procédant notamment à la réouverture des centres d'hébergement qu'il a fermés à la fin de l'hiver et en débloquent les moyens financiers nécessaires à l'aide alimentaire et aux soins nécessaires ;

- pour que le gouvernement applique sans discrimination les dispositifs d'aides liés au retour pour ceux qui le souhaitent et les conditions prévues par les accords franco-tunisiens ;

- pour que le gouvernement permette également la régularisation administrative et rende possible l'accès des jeunes qui le souhaitent à une formation qualifiante, afin de traduire concrètement un soutien aux projets individuels et collectifs participant au développement économique et social de la Tunisie.

Le vœu est **adopté**.

#### **Vœu relatif à la libération de Salah Hamouri**

Lors de la séance du 27 septembre, une nouvelle fois, le Conseil de Paris a exprimé son soutien au jeune franco-palestinien Salah Hamouri, emprisonné depuis bientôt 7 ans dans les prisons israéliennes.

Salah Hamouri, comme indiqué sur le « jugement » du tribunal militaire, doit être libéré le 28 novembre prochain. Or, il risque de faire 140 jours de prison en plus et ne pas sortir de geôle à cette date.

Pourquoi ?

Parce que les autorités israéliennes ont fait adopter une « loi », dite « loi Shalit », au terme de laquelle les conditions de détention des prisonniers palestiniens sont durcies. Et notamment, les peines étant décidées par les tribunaux militaires en années administratives (345 jours) les autorités pénitentiaires, elles le font déjà, ajoutent 20 jours de plus de détention pour transformer en années civiles (365 jours) les peines des prisonniers.

Ce qui est, quoi qu'en dise le « jugement », totalement arbitraire. Pour Salah, condamné à 7 ans de prison, cela risque de se transformer en 140 jours de prison en plus (20x7). Dans ces conditions,

Sur proposition de Ian Brossat et Alain Lhostis au nom du groupe Communiste et des élus du Parti de gauche, le conseil de Paris demande que le maire de Paris s'adresse au Ministre des Affaires étrangères pour que celui-ci, qui a écrit que « son dossier était vide relativement à sa condamnation et son attitude honorable », exige que, pour le moins, le « jugement » d'un tribunal militaire soit respecté et que Salah soit libéré de sa prison, au plus tard, le 28 novembre.

Le vœu est **adopté**.

## **DEMOCRATIE**

### **Vœu relatif à l'inscription sur les listes électorales**

Toutes les études des précédents scrutins électoraux montrent que l'abstention est particulièrement massive chez les jeunes, les moins diplômés, les ouvriers et les employés et se concentre massivement dans les quartiers populaires.

Des études de sociologie sur les derniers scrutins électoraux ont montré qu'un des facteurs de l'abstention en milieu populaire était lié directement au taux d'inscription sur les listes électorales bien plus faible que dans les quartiers « bourgeois ». Cela est notamment dû à une proportion importante de « mal inscrits ». Les « mal inscrits » désignent celles et ceux qui sont inscrits dans un bureau de vote qui ne correspond plus à leur lieu de résidence effectif.

Si l'inscription est dorénavant automatique pour les jeunes majeurs, elle dépend néanmoins de l'opération de recensement que les jeunes doivent effectuer à l'âge de 16 ans et demi. Le cas échéant, les jeunes majeurs se retrouvent automatiquement inscrits sur la commune de leur lieu de naissance. Un courrier du Maire de Paris sera adressé à l'ensemble des jeunes recensés par l'Insee ainsi qu'à l'ensemble des jeunes non recensés mais nés à Paris.

Par ailleurs, des modifications d'adresses ont été effectuées sur certains groupes d'habitation, notamment dans le 20e. Par exemple l'ensemble des habitants de la rue Patrice de la Tour du Pin est dorénavant domicilié au 35, boulevard Davout et les habitants du 211, avenue Gambetta le sont au 8, rue des Tourelles. Si les bailleurs sociaux ne transmettent pas les noms des locataires, le changement d'inscription sur les listes électorales ne pourra s'effectuer que si les personnes viennent d'elles-mêmes au service des élections. Ceci n'entraînera pas de radiation pour les scrutins de 2012 mais pour les suivants, si les intéressés n'effectuent pas leur changement de domiciliation au service des élections. Cependant, cette situation est susceptible d'entraîner une confusion et des difficultés dans l'acheminement postal des documents électoraux, ainsi qu'une incompréhension et un mécontentement des intéressés dont le changement de domiciliation a été effectué indépendamment de leur volonté et sans déménagement. Il est probable que ces situations existent dans d'autres quartiers et arrondissements parisiens.

Considérant que notre municipalité est fortement attachée à la participation citoyenne aux scrutins électoraux,

Considérant l'engagement du Maire de Paris suite à l'adoption d'un vœu à l'initiative du Groupe Communiste et des élu-e-s du Parti de Gauche pour mener une campagne de sensibilisation pour l'inscription électorale,

Sur proposition de Danielle Simonnet et du Groupe Communiste et des élu-e-s du Parti de Gauche, le Conseil de Paris, émet les vœux que :

► Une adresse soit faite par le Maire de Paris à l'attention des bailleurs sociaux afin que tout changement

collectif de domiciliation de leurs locataires donne lieu :  
o à une information au service des élections de l'arrondissement afin d'attirer l'attention des commissions électorales, o à une information spécifique aux locataires concernés les invitant à effectuer les modifications d'inscription électorale au service des élections de leur arrondissement,

► Une information soit faite par les services municipaux à l'adresse de ces habitants et électeurs afin qu'ils puissent opérer leur changement sur les listes électorales,

► Une campagne d'information spécifique soit effectuée auprès des jeunes afin qu'ils soient invités à vérifier l'effectivité de leur inscription sur les listes électorales,

► Une campagne d'information soit effectuée - et tout particulièrement dans les quartiers populaires - pour inciter à l'inscription sur les listes électorales.

**Le vœu est adopté.**

---

### **Vœu relatif aux Colis bébé Secours Populaire**

Né en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, déclarée Grande cause nationale, qui s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Concernée par toutes les formes de pauvreté, le Secours Populaire vient en aide, dans le cadre de l'aide alimentaire, aux parents de jeunes enfants en leur distribuant des produits de première nécessité. En 2010, la Fédération parisienne du Secours populaire a ainsi délivré 3296 colis « bébé », dont 25 % destinés au premier âge et 75% au deuxième âge.

Considérant que, pour assurer au mieux l'hygiène et le développement normal d'un enfant en bas âge, un colis « bébé » se constitue idéalement :

- de lait maternisé ;
- de lingettes ;
- de produits lavants (douche et shampoing) ;
- de petits pots (pour le deuxième âge), le tout en quantité suffisante pour tenir deux semaines.

Considérant qu'il manque déjà, pour un colis sur deux, des couches, du lait maternisé et des lingettes pour compléter ces colis ;

Considérant que vient d'être supprimée la subvention de l'Etat qui permettait à la Fédération parisienne, par le biais de la Fédération nationale du Secours Populaire, d'acheter la moitié de la quantité de couches et de lait ;

Sur proposition de Ian BROSSAT, des élus du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris interpelle le

ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale pour que soit rétablie au plus vite la subvention allouée au Secours populaire.

Le vœu est **adopté**.

#### **MEMOIRE**

#### **Vœu relatif à l'audience des Anciens Combattants par le Président de la République**

Considérant que le gouvernement va très prochainement procéder, dans les assemblées parlementaires, à l'examen du projet de budget 2012 des Anciens combattants et Victimes de guerre (ACVG).

Considérant que le Mouvement combattant déplore du gouvernement que le montant du budget adopté, en régression une nouvelle fois, va aboutir au total à 468 millions d'euros de diminution en 5 ans.

Considérant que depuis le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, décrets et décisions diverses ont porté atteinte aux fondements du droit à réparation.

Considérant que la réforme générale des politiques publiques (RGPP), totalement absente du contenu de la lettre du 2 avril 2007, aussitôt annoncée après l'élection - 7 juin 2007 - et appliquée dès décembre 2007 aura, durant 4 ans, exercé ses effets néfastes : Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS), Directions interdépartementales des A.C., tribunaux des pensions, délégués mémoire, Services départementaux de l'ONAC affaiblis, ayant été rayés d'un trait de plume, sans la moindre concertation, selon les associations d'anciens combattants.

Considérant que les Anciens Combattants et victimes de guerre ont le sentiment profond d'avoir été trompés et qu'ils tiennent à rappeler le gouvernement et les élus de la Nation à leur devoir d'appliquer les lois fondatrices du Droit à réparation.

Sur proposition de Ian Brossat et des élus du groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande que le Maire de Paris s'adresse au Président de la République ainsi qu'aux Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour leur demander de bien vouloir recevoir, comme ils le demandent, les délégations représentatives du mouvement combattant régional, afin d'aller plus avant dans l'exposé des attentes des Anciens combattants et Victimes de guerre.

Amendé, le vœu est **adopté**.

#### **Vœu relatif à la reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961**

Considérant que le Maire de Paris et les élu(e)s de la majorité municipale ont décidé depuis 2001 de prendre des initiatives à la hauteur de la gravité de cet épisode tragique survenu le 17 Octobre 1961, il y a cinquante ans aujourd'hui.

Considérant que la manifestation du 17 Octobre 1961 répondait à un appel pour une marche familiale et pacifique et que des dizaines de manifestants algériens, français à l'époque, ont été assassinés dont un certain nombre jetés à la Seine par des policiers encouragés par les autorités, notamment le Préfet collaborationniste Maurice Papon.

Considérant que quand cet évènement dramatique n'a pas été carrément dissimulé il a été totalement minimisé par les gouvernements successifs pendant plus de 35 ans.

Considérant que des travaux, dont le rapport en 1997 de Dieudonné Mandelkern (Conseiller d'Etat), et le rapport en 1999 de Jean Geronimi (avocat général à la cour de Cassation), qui, sur la base de la consultation des archives officielles, ont retenu le chiffre plancher d'au moins une cinquantaine de personnes tuées cette nuit-là, alors que la version officielle (restée en vigueur 30 ans) annonçait celui de 3 personnes.

Considérant que, non seulement divers témoignages et documents sont venus étayer les soupçons portés sur la responsabilité d'une partie de la haute administration française et de l'Etat français dans les violences infligées aux manifestants algériens les 17 et 18 Octobre et que ces massacres (coups et noyade dans la Seine) ont été des pratiques et actions policières récurrentes pendant les mois de septembre et d'octobre 1961.

Considérant que les liens franco-algériens doivent être consolidés et refondés, encore plus dans le contexte actuel des révolutions arabes et de l'aspiration démocratique de ces mêmes peuples. Qu'il convient non de « remâcher interminablement les fautes du passé » (Camus) mais de faire oeuvre de vérité, due aux deux peuples, et de mémoire vivante.

Sur proposition d'Alain Lhostis, Ian Brossat et Alexis Corbière au nom du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande que :

- le Maire de Paris saisisse le Premier ministre pour que le gouvernement décide enfin d'engager les pouvoirs publics à traduire dans des actes forts le travail mémoriel dû aux victimes, à leurs familles, aux peuples français et algérien.
- la municipalité parisienne poursuive l'action commémorative entreprise il y a 10 ans en apposant de nouvelles plaques dans des lieux parisiens symbolisant le 17 Octobre 1961, et en éditant une brochure, en faisant appel à des historiens, destinée aux collèges et lycées, reprenant les évènements marquants en lien avec la Guerre d'Algérie à Paris tels que le massacre du 17 octobre, Charonne, les attentats de l'OAS.

Le vœu est **adopté**.

\*\*\*